

Route Goma-Rutshuru

De nouvelles plaques ont remplacé les anciennes le long de cette route, entre Rumangabo et le gué de Kibumba.

Politique indigène

~~Les autorités indigènes étant celles qui tôt ou tard décideront de la survie d'une institution que beaucoup d'Européens, la plupart par intérêt, dénigrent déjà, un effort a été accompli dans le but d'intéresser ces autorités à l'idée de protection de la Nature et à la nécessité de la conservation de ce patrimoine. A cet effet non seulement les autorités coutumières mais aussi les écoles, les missions et même des soldats ont reçu, à titre de propagande, de la documentation sur les Parcs Nationaux (publications, cartes postales, agrandissements, etc.).~~

Aménagements et constructions

Le rendement de la main d'oeuvre indigène s'est considérablement amélioré depuis l'année précédente et pratiquement aucun jour d'absence n'a été enregistré.

Extra-station

Restauration de tous les camps de gardes des zones (en matériaux provisoires et de celui de Kakomero.

Restauration d'urgence aux bâtiments de Rutshuru (plafonnages, boiseries, etc...).

Démontage du gîte de Kibumba qui a été reconstruit au Gitebe, à l'intention des visiteurs.

Dans la station

Outre les habituels travaux d'entretien, divers aménagements ont été apportés aux bâtiments de la station.

En matière de construction, 2 blocs de 4 logements chacun ont été construits à l'usage des gardes et des artisans. Deux citernes ont été édifiées pour alimenter le personnel en eau.

Faune

Bien qu'il soit certain que l'observation et le dénombrement de la faune dans les secteurs Sud, c'est-à-dire en forêt et en montagne, soit chose malaisée, on peut espérer, grâce au programme d'instruction que les gardes vont suivre et grâce aussi aux nouvelles méthodes d'observation, arriver petit à petit à

obtenir certains résultats.

- Des loutres (*Lutra maculicollis kivuana*) ont à plusieurs reprises été observées dans la baie de Sake, en bordure des rives du lac, constituant limite du Parc National Albert. Elles sont malheureusement de moins en moins nombreuses, les indigènes les piégeant afin d'en vendre les peaux aux Européens.
- Peu après la fin d'éruptions volcaniques le pourtour des coulées de lave est copieusement piétiné par les éléphants qui grattent la base de celles-ci vraisemblablement pour en retirer les sels, provenant des solfatares et sublimés, qui y sont entraînés par les pluies.
- Le squelette d'un singe, vraisemblablement un *Cercopithecus mitis*, a été trouvé sur la 1ère caldera du cratère du Nyiragongo.
- Pendant l'éruption du Kitsimbanyi aucun grand mammifère ne fut rencontré dans les environs du volcan. Par contre, beaucoup de rats furent observés non loin du cratère, certains même à moins de 60 mètres de celui-ci.

De même, de nombreux oiseaux furent observés volant à quelques mètres du cône, sans doute pour y pourchasser les insectes attirés par la chaleur et la lueur de celui-ci.

Dans la dernière phase de l'éruption et depuis la fin de celle-ci, de nombreux éléphants viennent piétiner les abords de la coulée de lave, vraisemblablement pour les raisons expliquées ci-dessus.

Des milliers d'insectes s'abattent sur le sommet du cône et se font rôtir dans les solfatares toujours actives.

- L'épizootie de fièvre aphteuse qui a sévi au Ruanda et légèrement touché le Kibumba ne semble pas avoir atteint la faune du Parc.

Flore

Feux de brousse

Un seul feu de brousse a été observé cette année. Il s'est produit en zone Kibati.

Venu de l'extérieur, il s'est étendu sur 306 mètres de layon et a pénétré de 300 mètres environ dans le Parc. Seules les herbes et broussailles ont été brûlées.

Observations diverses

- Des mousses et fougères ont été observées sur la 1ère caldera du Nyiragongo, mais uniquement dans les crevasses par lesquelles des dégagements de vapeur d'eau se produisent.
- Une timide recolonisation végétale - principalement des fougères - apparaît depuis le mois de mai sur le cône du Mugogo (éruption d'août 1957).
- Peu après le début de l'éruption du Kitsimbanyi, des retombées, vraisemblablement d'anihydride sulfureux et peut-être parfois d'acide sulfurique, se sont produites dans la périphérie du volcan et au SW de celui-ci, grillant toute la végétation (la région SW surtout fut atteinte, ceci par suite des vents dominants soufflant du NNE). En effet dans cette zone la végétation (cultures européennes - pyrêthre et thé - et indigènes comprises) jaunit rapidement et se dessécha. Toutes les feuilles tombèrent des arbres. Dès la fin de l'éruption cependant la végétation commença à reverdir et, actuellement, forêts et champs reprennent peu à peu leur aspect habituel.

Climatologie

Durant cette année les saisons ont été très peu marquées.

Les précipitations, sauf en juillet, ont chaque mois dépassé 100 mm. sans cependant atteindre les 2 mètres annuels comme précédemment. Par contre, dans la région de Bishusha il n'a pratiquement pas cessé de pleuvoir pendant toute la durée de l'éruption du Kitsimbanyi. 400 mm. d'eau ont été en moyenne recueillis mensuellement. Ces pluies, la plupart orageuses, ont été provoquées par le volcan et ont causé de graves dégâts aux cultures et plantations (ruissellements et glissements de terrain).

Visiteurs

160 permis de visite ont été délivrés.

Missions et personnes recommandées qui se sont rendues dans les secteurs.

Mission de HEINZELIN-MOLLARET : Nyamuragira-Nyiragongo-Visoke.
Mission IRSAC au Nyiragongo.
M. le Professeur SAHAMA et M. MEYER : Nyiragongo et Kitsimbanyi.
M. TACK : prises de vues Kitsimbanyi et Nyamuragira.
R.P. WEYMEERSCH et de VLOO : prises de vues Kitsimbanyi.
M. DELSEMME (IRSAC) : études spectroscopiques du Kitsimbanyi.
M. le Professeur KOCH : champ de lave 54 : Ténébrionides.
M. le Professeur WELSCH : Nyamuragira.
Professeurs IANISHI et ITANI : Kabara.
Miss SIDNEY : Mushumangabo et Mugogo.

Divers

Chute d'un avion sur le Nyamuragira :

Le lundi 6 octobre vers 07,00h. GMT un avion militaire Dove, dérouté pour une raison qui ne fut pas expliquée et dans lequel se trouvaient 3 adjudants de la Force Publique, a, par suite de la mauvaise visibilité, percuté le Nyamuragira environ 500 mètres au NW du Shabubembe.

Les corps des 3 occupants, qui avaient été tués sur le coup, ont été ramenés à Kakomero le 9 octobre par une colonne de secours et immédiatement dirigés sur Bukavu où ils ont été inhumés.

b) Station de la Rwindi

Organisation générale

La question du recrutement du personnel congolais reste toujours un problème difficile à résoudre à la Rwindi. Seuls les Territoires de Lubero et de Beni offrent des possibilités de recrutement, mais les noirs originaires de ces régions de montagne ne s'accoutument pas des conditions climatiques de la plaine où ils contractent facilement le paludisme.

Les possibilités d'approvisionnement en vivres frais du personnel sont également difficiles étant donné l'éloignement des régions où se pratiquent les cultures vivrières.

Ces conditions empêchent une stabilisation du personnel au détriment de sa formation.

Surveillance

Le dispositif de surveillance a été complété. Actuellement il se compose de 16 zones couvrant tous les secteurs centre du Parc National Albert.

La création de la route Rutshuru-Katwe, tout en constituant pour les régions du Parc National voisines une menace, a rendu plus accessible la zone névralgique de l'Ishasha. Dans cette partie, toutefois, consécutivement aux accords en matière de surveillance intervenus avec les autorités ugandaises, une diminution des infractions semble se dessiner.

Une diminution des infractions est également constatée dans les régions dépendant du Territoire de Lubero, suite à une plus grande fermeté manifestée par les autorités territoriales dans la répression des infractions, notamment celles concernant les feux de brousse.

Politique indigène

En Territoire de Rutshuru les relations sont bonnes grâce à une collaboration vigoureuse apportée par le Grand Chef NDEZE DANIEL dans la répression des délits.

Pour répondre aux demandes pressantes de l'Administration, l'Institut a consenti l'ouverture de trois marchés sur la rive occidentale du lac Edouard, afin de permettre l'achat de poisson aux populations du Territoire de Lubero.

L'Institut tenant à ce que les achats soient concentrés, afin de réduire la circulation dans le Parc National, les débuts de cette organisation furent assez difficiles. Actuellement encore, l'organisation des marchés ne donne pas entièrement satisfaction. Malgré la faculté qui leur est accordée, les autochtones se montrent difficiles et refusent d'acheter des Tilapia. Il a été convenu que le marché à vivres, que la COPILE avait été autorisée à ouvrir à Kisaka, se tiendrait les jours de marché de poisson.

L'Administration territoriale a promis de veiller à une plus grande concentration des achats, ainsi qu'à l'augmentation du nombre des policiers de chefferies chargés d'accompagner et de surveiller les indigènes se rendant à ces marchés.

Après la période d'essai, encore en cours, un arrêté royal ouvrira officiellement les sentiers d'accès aux marchés de Kisaka, Lunyasenge et Muramba.

Coopérative des Pêcheries Indigènes du lac Edouard

Consécutivement à la demande de l'Institut, un nouveau Règlement d'ordre intérieur de la COPILE est étudié par l'Administration. Un premier projet a été soumis, mais est appelé à être remanié. Le personnel blanc de cette Société a été commissionné en qualité d'Officier de Police judiciaire. Cette décision a entraîné une collaboration à la répression des infractions commises par le personnel installé dans les enclaves des pêcheries.

La COPILE avait envisagé de créer un nouveau centre de pêche sur la rive Sud-Est du lac Edouard, en vue de remplacer le centre de Kiavinyonge qui ne donnait plus satisfaction. Ce projet a été heureusement abandonné. Il eut constitué un nouveau foyer de perturbation dans le Parc National Albert et eut entraîné un bouleversement dans toute la zone de l'Ishasha et des rares régions où les buts de l'Institut en matière de protection ont pu être réalisés intégralement.

Aménagements et constructions

Ces travaux ont occupé une grande importance dans le programme des activités de la Rwindi pour l'année 1958.

En effet, commencé en 1957, le programme de reconstruction de la totalité des installations pour les visiteurs s'est poursuivi au cours de l'année.

Le budget disponible a été entièrement utilisé et des crédits supplémentaires de l'ordre de 5.000.000 ont été demandés : un crédit de 1.350.000 frs a été promis pour le début 1959.

Il a été construit :

- 1.- Bâtiments cité congolaise : a) 8 x 4 maisons pour familles de 1 à 3 enfants.
b) une série de 16 cuisines.
- 2.- Bâtiments hôteliers
 - a) Tous les anciens bâtiments, pavillons de logement et restaurant, qui dataient de 1937, ont été supprimés.
 - b) La maison du gérant et ses annexes ont été complètement remises en état, le toit rabaissé et remplacé, l'intérieur repeint et partiellement réaménagé.
 - c) Le garage a été transformé en logements pour le personnel de l'hôtel (8 logements).
 - d) Le nouveau restaurant de 320 m² a été mis en service en novembre.
 - e) Les cuisines ainsi qu'une partie des nouvelles annexes ont été mises en service le 31 décembre.
 - f) Le bureau des postes et télégraphes a été mis en chantier.
 - g) 17 logements du type à deux lits, avec salle de bain, ont été mis progressivement en service depuis le mois d'octobre.
 - h) 2 logements du type à 3 chambres à 1 lit plus douche et W.C. ont été mis en service en novembre; un troisième du même type attend les installations sanitaires.
 - i) 3 bâtiments du type à 2 chambres à 2 lits, avec salle de bain sont mis en chantier.
 - j) L'installation électrique a été vérifiée et le remplacement des lignes aériennes est terminé.
 - k) Une installation de chauffage de l'eau ainsi que des conduites

extérieures en 2 pouces ont été placées. Seule l'isolation thermique est à terminer.

1) Installation de traitement des eaux; une nouvelle installation de pompage et de traitement des eaux a été mise en service et se compose de :

- 1 - deux citernes, dont une pour la cité congolaise.
- 2 - un décanteur.
- 3 - une prise d'eau à la Rwindi.
- 4 - un bâtiment pour les machines avec deux moteurs Lister, une Ensival, une pompe Bernard et entreposage des produits d'épuration.

3.- Bâtiments administratifs et de surveillance :

- a) Un nouveau corps de garde a été construit à l'entrée de la station.
- b) Une salle d'instruction pour les gardes a été édiflée près du bureau.
- c) Les camps de brousse des gardes ont été partiellement ou totalement reconstruits.

Divers

1° Géologie

Des envois de pierres taillées ont été faits à la demande de M. J. de HEINZELIN, dans le cadre de son étude des gisements mésolithiques.

2° Hydrologie

- 1) Des prélèvements d'eau ont été faits pour analyse dans la Molindi suite et avant l'éruption du volcan de la plaine de lave.
- 2) Des analyses d'eau de la Rwindi ont été effectuées.
- 3) Des échantillons d'eau et d'algues ont été prélevés à May ya Moto à la demande du Dr. MOLLARET, de l'Institut Pasteur de Paris, chargé de mission de l'Institut.

3° Faune

1. Grands mammifères

Afin d'étudier les populations des grands mammifères de la plaine de la Rwindi, depuis cette année, tous les deux mois la zone comprise entre le pied des montagnes des Mitumba et la Rutshuru

a été parcourue par des patrouilles qui marchent parallèlement et râtissent la plaine, espacées de plus ou moins 1 km.

Depuis le mois de juillet, les gardes sont tenus de noter au fur et à mesure toutes les formations rencontrées au cours de leurs déplacements de surveillance en détaillant si possible les sexes et si il y a des jeunes (grands et petits). Toutes ces données sont groupées sur fiches d'après les espèces et sous-secteurs (chaque secteur a été divisé en sous-secteurs en tenant compte d'abord des biotopes et ensuite des limites naturelles). Tous les lieux-dits ont été relevés et situés dans un sous-secteur.

Ce travail permettra d'étudier suivant les saisons et les biotopes les dates d'apparition des jeunes, les pourcentages de jeunes et des sexes dans les troupes, les mouvements saisonniers, la répartition des espèces.

Si cette méthode ne fournit pas des valeurs de populations, elle aura pour avantage de renseigner sur l'évolution de la faune, dans le sens d'une augmentation ou d'une régression des espèces, ainsi que sur les modifications dues aux mouvements périodiques et aux migrations. Elle constitue en outre un procédé de contrôle des gardes.

L'antilope Situtunga a été vue deux fois en 1958, une première fois à Iremera, secteur de Kamande (région où le Colonel HOIER en avait vu) ainsi que près de Mabenga dans les marais de la Molindi.

Une hyène a été tuée en août dans l'enceinte du complexe hôtelier, par un lion.

Il n'y a pas eu d'épizooties marquantes cette année; une mortalité anormale des hippopotames a été observée à Kamande et Pili-Pili au mois de mai et de juin, pendant un court laps de temps.

2. Oiseaux

Il semble y avoir une certaine diminution des pélicans : en effet jusqu'en novembre, ils apparaissaient moins nombreux ou avaient disparu à la baie de Mwiga et à l'embouchure de la Rwindi; en septembre il a été compté 12 pélicans seulement à la Rwindi : depuis novembre une amélioration semble s'être produite à la baie de Mwiga. Mais la population à l'embouchure de la Rwindi demeure faible. Il y a lieu de rapprocher cette diminution des pélicans de la considérable population de marabouts qui s'est développée dans le Sud de la plaine des Rwindi-Rutshuru, consécutivement aux activités de la Coopérative des Pêcheries indigènes du lac Edouard, à Vitshumbi.

Rares jadis sur les rives du lac, les marabouts, attirés par

les déchets de poisson dont ils se nourrissent, se sont multipliés d'une façon tout-à-fait anormale.

Les autres colonies d'oiseaux aquatiques pâtissent inévitablement aussi de cette indésirable présence, dont la végétation est également victime. De nombreux arbres, qui servent de perchoirs aux marabouts, meurent, leurs troncs couverts d'une épaisse couche de fientes. On se trouve en présence d'une manifestation spectaculaire de la modification des biocénoses sous l'action indirecte des activités humaines.

4° Flore

Différentes phytocénoses ont été étudiées dont notamment la région de l'entre Molindi-Rutshuru, caractérisée par ses nombreuses formations marécageuses. L'attention a également été portée sur le dépérissement assez généralisé des peuplements d'Euphorbia Dawei. M. B. Passi, Phytopathologiste de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, qui a étudié cette situation a conclu à l'inexistence de parasitisme primaire. Ce spécialiste suggère de suivre ces peuplements dans les milieux naturels, non perturbés par l'homme, du Parc National Albert (mais qui le sont certainement par les animaux : éléphant et marabouts) et de contrôler si le dépérissement en question entre dans l'évolution normale du peuplement ou ne représente pas plutôt sa régression.

Organisation d'accueil des visiteurs

Sa Majesté la Reine Elisabeth a passé trois jours à la Rwindi en janvier. Elle a parcouru les pistes et s'est spécialement intéressée aux oiseaux.

Différentes personnalités de marque ont été reçues à la Rwindi :

L'Ambassadeur des Etats-Unis, le Gouverneur de la Province du Kivu, l'Evêque de Bruges; M. B. BENSON, de l'U.I.C.N.; les Diplomates accrédités en Afrique; les Archiducs Robert et Rodolphe d'Autriche, l'Amiral KIRK, ancien ambassadeur des U.S.A. à Bruxelles, les professeurs d'Université WILSCH, DUMONT, DALLEMAGNE, DENAYER, BAER, DANSEREAU, DUBOIS, RUYSSENS, ANCIAUX, DE CONINCK, TAVERNIER, KOCH, le Recteur de l'Université de Gand, l'Evêque de Luxembourg, Mgr. JADOT, Aumônier en Chef de la Force Publique, le Colonel GHEYSEN, Commandant des Forces Belges en Afrique, la Commission des Affaires Economiques du Sénat, différents Députés et Sénateurs, le Président de l'Institut et M. de WITTE, M. Ch. VANDER ELST, membre du Comité de Direction de l'Institut, le Gouverneur MONET, de la Régideso, M. H.C. COOLIDGE, de l'U.I.C.N. et le Warden du Queen Elisabeth Park.

c) Station de Mutsora

Organisation générale

Au point de vue organisation générale il a été tenté de faire participer le chef de poste à la surveillance afin d'assurer à celle-ci une plus grande continuité. Les résultats paraissaient devoir être satisfaisants, mais l'expérience n'a pu être poursuivie par suite de la démission du chef de poste en fonction.

Surveillance

a) Situation générale

Afin de compléter le dispositif de surveillance, plusieurs nouveaux postes de garde ont été créés à la périphérie des secteurs. Ce renforcement de la surveillance a entraîné la construction d'habitations à la Museya, à la Talya, à Kasaka, Nyaleke et Mokakate.

Une formation des gardes plus poussée et mieux suivie paraît indispensable dans les secteurs nord du Parc National Albert.

Des patrouilles communes ont été effectuées le long de la frontière avec les gardes-chasse ugandais.

b) Infractions

La situation ne paraît pas très favorable. De nombreux actes de braconnage sont en effet constamment relevés. A plusieurs reprises des groupes d'une vingtaine de braconniers ont été signalés. La faiblesse de la répression en ce qui concerne les sanctions judiciaires contribue à maintenir cette situation.

Les infractions relevées portent notamment sur des actes de pêche commis par les populations Batonga dans la Semliki, sur l'introduction de bétail Bahema dans le secteur de la Haute-Semliki et sur de nombreuses coupes de bois en divers endroits. Enfin à plusieurs reprises les traces de l'intense chasse dont les crocodiles sont l'objet ont été relevées dans la Basse-Semliki. Ce braconnage est la conséquence de l'important commerce de peaux qui s'est développé en Uganda au cours des dernières années. Les braconniers remontent assez loin dans la Semliki à l'intérieur du Parc National pour se livrer aux captures.

c) Abornement

Les travaux d'abornement se sont poursuivis notamment dans la région de Nyaleka-Luka.

Politique indigène

En vue d'éclaircir plusieurs litiges subsistant à propos des limites du Parc National, contestées dans certaines parties par les indigènes, plusieurs enquêtes ont été effectuées sur place par l'administration territoriale en présence des notables autochtones. Les populations Bahumu ont marqué sans difficulté leur accord sur les limites matérialisées. Par contre, du côté des Watalinga, on se butte à une opposition systématique. Celle-ci est vraisemblablement due à des influences extérieures, mais aussi au fait que les populations de l'enclave ne sont pas desservies en poisson du lac Edouard comme elles étaient légitimement en droit de l'espérer à la suite des conventions de 1948. Cette carence de la Coopérative des Pêcheries indigènes du lac Edouard a été signalée à plusieurs reprises aux autorités.

Aménagements et constructions

Des habitations ont été construites dans les nouveaux camps de garde et d'autres ont été réfectionnées dans les anciens camps.

Le camp de Kambukabakali, en matériaux durs, a fait l'objet d'une remise en état.

Divers aménagements ont été apportés au laboratoire de Mutsora et une nouvelle route d'accès à la station a été établie afin d'éviter les inconvénients qu'entraînait l'ancien accès.

Faune

Il n'a pas été constaté d'épizootie, au cours de l'année, dans les secteurs Nord.

Des traces d'Okapi ont été relevées avec certitude dans la région de Nyaleke, ce qui confirme la présence de cet animal dans le Parc National, mais uniquement dans les régions situées à l'Ouest de la Semliki.

Flore

A l'époque de la floraison, on a pu observer l'extension considérable de la multiplication des *Cassia spectabilis* sur la rive gauche de la Semliki de part et d'autre de la route publique.

Dans cette région la flore locale est complètement dominée par l'envahissement de cette légumineuse. Le foyer de dispersion de cette essence d'origine asiatique est l'ancien poste de Vieux-Beni. Rappelons que l'Institut a dû se reconnaître impuissant à son éradication.

Divers

Plusieurs essais de culture de coton ont été réalisés, dans

des régions limitrophes du Parc National et les résultats incitent à promouvoir cette culture sur une vaste échelle. Elle serait étendue particulièrement entre la route Beni-Kasindi et les contreforts méridionaux du Ruwenzori.

Cette région, constituant une zone de circulation des grands mammifères et notamment des éléphants, a été prospectée en vue de déterminer l'emplacement des passées habituellement empruntées par les animaux afin d'obtenir que des champs n'y soient pas établis. On peut, en effet, appréhender que les planteurs établissent intentionnellement leurs champs sur ces passées afin de pouvoir arguer de la protection des cultures pour procéder à des abatages intempestifs.

A l'occasion de son passage à Mutwanga, Sa Majesté la Reine Elisabeth a remis la décoration du mérite civique à M. le Chef de poste A.FONCELET, pour acte de courage.

La Mission cinématographique G.DE BOE a poursuivi l'enregistrement de séquences au Ruwenzori.

2. PARC NATIONAL DE LA KAGERA

Organisation générale

Au cours de l'année sous revue aucune modification n'a été apportée à l'organisation générale du Parc National de la Kagera.

Surveillance

a) Européenne

Grâce aux conditions du terrain et au bon matériel dont le Parc National de la Kagera est équipé (Land-Rover avec remorque et bateau portatif avec moteur hors-bord), le conservateur peut se déplacer rapidement dans presque toutes les parties de la réserve intégrale et du territoire-annexe du Parc National. Il voit ainsi les différents postes de gardes en un minimum de temps et peut se rendre sur la Kagera et les lacs tributaires sans devoir dépendre de qui que ce soit. Les parties névralgiques de la région lacustre sont régulièrement inspectées en collaboration avec des équipes d'une dizaine de gardes sous la conduite d'un gradé. Ces inspections qui se font alors par terre et par eau, donnent généralement d'assez bons résultats.

b) Indigène

L'effectif des gardes se compose de 46 membres, soit 16 Batutsi et 30 Bahutu. A part quelques exceptions, ces gardes sont de qualité plutôt médiocre surtout en ce qui concerne les Batutsi. Ils n'ont aucune fierté pour le métier qu'ils exercent et sont

toujours prêts à la corruption en sorte qu'il faut une vigilance et une fermeté soutenues pour les tenir dans le droit chemin. Il serait à souhaiter que ces Batutsi puissent être remplacés par des Bahutu ou par des Congolais mais, comme par le passé, il est toujours aussi difficile d'opérer un recrutement de candidats-gardes convenables.

Le système de surveillance pratiqué en 1957 a été maintenu, c'est-à-dire quelques postes fixes, des patrouilles en secteurs et des patrouilles de choc.

Les postes fixes sont actuellement au nombre de 7 : Murundi, Mihindi, Kageyo, Ruzizi, Kanyinyia, Mutisimu et Lulama.

Les 5 premiers postes sont situés le long de la région lacustre, et sont destinés à faire face aux incursions des Banyambo venant du Karagwe, tandis que les 2 autres ont été établis le long de la limite ouest de la réserve intégrale pour surveiller les indigènes des villages environnants et les travailleurs de la Société "Géoruanda".

Il faudrait encore au moins deux postes dans le territoire -annexe mais, comme la question de modification des limites est toujours en litige, il est jugé préférable d'attendre la solution de ce problème. Il en est de même pour le gîte à construire dans les environs du Murundi.

Certains des Banyambo déplacés en 1957, reviennent périodiquement dans la réserve intégrale pour y chasser l'antilope, le crocodile ou pour y pêcher du poisson au moyen de filets dormants.

Le poste de Kageyo a été attaqué par une équipe de Banyambo armés de lances et 3 gardes ont été mis en fuite. Comme ces indigènes possèdent de petites pirogues qu'ils manoeuvrent très habilement, il a été très facile pour eux de se retirer dans les papyrus où ils se dissimulent aisément.

D'autres équipes de Banyambo viennent régulièrement chasser le crocodile dans les lacs Kizinga et Ihema. Ce sont parfois des équipes de 10 à 15 hommes qui s'infiltrant ainsi dans le Parc National où ils restent pendant plusieurs jours, ne retournant chez eux que quand ils ont des charges de viande, des peaux de crocodiles et du poisson.

Des indigènes du territoire de Biumba et même du Tanganyika sont venus s'installer dans le territoire-annexe du Parc National en avril dernier, probablement dans le but de se voir octroyer des indemnités lors des enquêtes en vue de la modification éventuelle des limites du Parc. C'est dans ce sens que le Service Territorial de Kibungu et de Biumba a été prévenu. Toutefois une surveillance accrue de la région, ainsi que l'intervention du Chef LYUMUGABE ont fait partir ces indigènes.

Le Statut des gardes tel qu'il a fait l'objet de l'Ordonnance du 21 octobre 1958 du Gouverneur Général, n'est pas applicable au Ruanda-Urundi. Une ordonnance du Gouverneur de ces territoires doit être promulguée pour en étendre les effets.

De par sa situation géographique et son grand nombre d'animaux, le Parc National de la Kagera sera toujours fortement exposé au braconnage. La Kagera, formant la limite Est du Parc sur environ 135 km, ne forme pas un obstacle absolu pour les Banyambo qui ne se trouvent dans leur milieu que là où il y a de l'eau, tandis que les limites Ouest et Sud-Ouest sont très facilement accessibles par les populations environnantes.

Toutefois, le braconnage au Parc National de la Kagera a été légèrement moins important qu'en 1957. Cet événement est sans doute dû, d'une part, à l'évacuation des Banyambo hors des limites du Parc, d'autre part, au fait que les Sociétés minières "Minétain" et "Géoruanda" ont licencié la moitié de leurs effectifs en main-d'oeuvre indigène.

Saisies : 304 câbles métalliques; 310 pièges à couronnes d'épines; 79 crochets forgés pour la capture de crocodiles; 23 filets dormants d'environ 70 mètres de long chacun; 18 lances; 12 machettes; 3 couteaux de chasse; 5 pirogues; 4 arcs et 15 flèches empoisonnées; 61 ruches détruites sur place; 128 kg. de poisson séché; 15 kg. de viande boucanée; 3 chiens.

La plupart de ces saisies se rapportent aux faits de chasse constatés tout le long de la limite Est du Parc et dont les Banyambo du Karagwe sont les auteurs. La seconde zone névralgique est située au Sud-Ouest de la réserve intégrale et notamment dans les plaines de Nyaruhuru, Vizitini et Nyamaswi.

Politique indigène

Malgré la propagande que le conservateur se donne la peine de faire auprès des Autorités indigènes telles que certains chefs et sous-chefs, abbés, assistants, évolués, etc... il est un fait certain que presque tous les indigènes du Ruanda, le Mwami en tête, sont contre l'existence du Parc National de la Kagera et qu'ils en souhaitent la suppression.

Une modification des limites du Parc National de la Kagera avait été envisagée, au début de 1958, afin d'affermir le statut de la réserve naturelle intégrale et d'accorder certaines satisfactions aux populations autochtones. Ces dernières, qui n'ignorent pas ce projet, interprètent défavorablement son ajournement.

Une pression se fait sentir de plus en plus, surtout le long de la bordure Ouest de la réserve intégrale, en face des monts

Murundi, Nsoka-Kisha et Mabira. Les Batutsi de cette région veulent toute cette partie pour en faire des pâturages pour leur bétail. Ils prétendent qu'ils n'ont pas été indemnisés pour ces terres qu'ils ont dû quitter et dont ils ont besoin maintenant.

Aménagements et constructions

Il a été procédé au cours de l'exercice 1958 à la construction des bâtiments ci-après :

a) à Gabiro-Parc :

- construction d'un complexe-magasins, construit en blocs agglomérés avec colonnes en pierres du pays, couverture en tôles galvanisées, portes et fenêtres métalliques. Cette construction occupe 234 m³ et se compose de : 1 charpenterie, 1 magasin à vivres, 1 atelier de couture, 1 cantine et 1 magasin d'habillement.
- construction d'un garage, avec colonnes en pierres du pays, couverture en tôles galvanisées, portes et fenêtres métalliques. Il occupe également une superficie de 234 m³ et se compose de : 1 atelier de mécanicien, 1 magasin à outillage, 2 magasins pour pièces de rechange et 5 logements pour véhicules.
- construction de 4 habitations doubles pour gardes, suivant plan en vigueur à l'Institut, faites en pierres du pays, avec linteau continu en béton armé, couverture en tôles galvanisées.
- agrandissement des cuisines existantes, au camp des gardes (chaque cuisine se compose maintenant de 20 compartiments).

b) à l'intérieur de la réserve intégrale :

- gîte européen construit au lac Mihindi en pierres du pays, compartiments intérieurs en blocs agglomérés, linteau continu en béton armé, portes en bois et fenêtres métalliques, couverture en tôles galvanisées, se composant de : 2 chambres, 1 salle de douche, 1 cuisine, 2 magasins et 1 petit laboratoire.
- un gîte pour gardes au lac Mihindi en blocs agglomérés et couverture en tôles galvanisées, se composant de 2 pièces.
- un autre gîte pour gardes à Kageyo, également en blocs avec couverture en tôles et se composant d'une seule pièce.

Travaux d'aménagements :

- murs en pierres du pays, faisant terrasse devant le bâtiment

administratif.

- trottoir d'un mètre de maçonnerie autour de l'habitation du chef de poste, sert comme protection des fondations.
- idem autour d'un bloc de 4 habitations, de la cuisine collective et du W.C. au camp des travailleurs.
- construction d'une piste carrossable à l'intérieur du poste (raccourcissement de 500 mètres sur l'ancienne).

Faune

Tout comme les autres années, les gardes ont continué à noter les animaux rencontrés. Ces recensements sont sommaires. Toutefois, ils donnent des renseignements intéressants au point de vue de la sédentarité des animaux, constatée dans les environs des postes fixes ainsi que le long de la piste autorisée à la circulation aux visiteurs.

Aucune épizootie n'a atteint la faune du Parc National de la Kagera et on peut affirmer que, dans l'ensemble, celle-ci est en voie d'augmentation considérable depuis les 5 dernières années.

L'année 1958 a été marquée par un fait important pour la faune du Parc National de la Kagera. S'inspirant de l'heureux résultat obtenu au Parc National de la Garamba pour sauver le rhinocéros blanc d'une disparition certaine, l'Institut a pris la décision de tenter également le sauvetage du rhinocéros noir dont la disparition au Congo Belge et au Ruanda-Urundi peut être considérée comme totale. Des renseignements certains témoignent de l'existence de cette espèce jadis au Ruanda. Il ne s'agissait pas, en effet, d'introduire un élément étranger à la faune locale, ce qui eut été contraire à la politique poursuivie par l'Institut, mais bien de réintroduire une espèce qui en faisait partie à une époque récente.

Grâce à l'excellent esprit de collaboration des Services de la Chasse du Tanganyika Territory, qui accorda l'autorisation de capture et avec l'aide d'un spécialiste de cette sorte d'opération, six jeunes rhinocéros furent capturés et transportés du Karagwe au Parc National de la Kagera, dont 4 femelles et 2 mâles.

Le premier couple de jeunes rhinocéros noirs a été libéré dans le Parc le 17 août 1958. Trois autres jeunes femelles les ont suivis le 15 septembre, tandis qu'un petit mâle, d'environ 15 mois, est mort dans son enclos, le 19 novembre, des suites d'une entérite.

Les animaux libérés sont aperçus occasionnellement et paraissent

bien s'adapter à leur nouveau territoire.

Buffles : sont nombreux et de taille particulièrement impressionnante. Il n'est pas rare de rencontrer des hardes de plus de 200 têtes. En août furent aperçus deux importants troupeaux dont l'un de 150 buffles se trouvait à 300 mètres d'un autre comptant au moins 400 individus. C'est le plus grand rassemblement jamais rencontré au Parc National de la Kagera.

Hippopotames : leur nombre doit atteindre, sinon dépasser les deux cents.

Un recensement sommaire a donné comme résultat :

Kagera et biefs	: 73-
lac Kizinga	: 18
lac Mihindi	: 11
lac Kijanju	: 9
lac Hago	: 17
lac Kivumba	: 15
lac Ihema	: 29
	<hr/>
	172

Parmi ces 172 hippopotames, se trouvaient 31 jeunes.

Elands : sont en nette augmentation et on peut les rencontrer partout dans le Parc National, ainsi qu'au territoire-annexe et dans le Mutara, où quelques individus se mêlent parfois au bétail indigène.

Zèbres : il semble que leur nombre ait augmenté très considérablement durant ces dernières années. L'attention a été attirée à plusieurs reprises sur le fait que certains zèbres ont l'un ou l'autre flanc dépigmenté. Ce phénomène se rencontre aussi bien chez des jeunes que chez des adultes.

Rouannes : l'espèce paraît se maintenir, peut-être est-elle en légère augmentation. Assez bien de naissances ont été observées cette année. Elles se tiennent généralement dans les savanes boisées, où elles se font surprendre par les lions. Le plus beau troupeau rencontré se composait de 16 adultes et 5 jeunes.

Waterbucks : sont abondants dans la région lacustre. Il y a même un petit troupeau qui se maintient près de la station de Gabiro. Le plus beau troupeau observé comptait 32 animaux.

Topis : sont en augmentation considérable. Presque chaque femelle a son jeune entre août et octobre. Il n'est pas rare d'en voir une centaine rassemblées dans les plaines de l'Uruwita.

et Kamakaba.

Impalas : sont très nombreux et ne font qu'augmenter d'année en année.

Reduncas : on peut dire qu'elles sont bien représentées au Parc National de la Kagera où on peut les voir fréquemment dans les vallées ainsi que la région lacustre. Il arrive aussi de les rencontrer dans les montagnes, où l'herbe est cependant courte.

Bushbucks : sont assez rares et ne doivent pas être abondants dans le Parc National. En septembre, deux femelles accompagnées chacune d'un jeune, ont été aperçues.

Oribis : sont relativement nombreux; on peut les rencontrer partout, souvent dans les régions élevées.

Céphalophes : sylvicapra : sont relativement abondantes
natalensis : existent mais sont rares.

Oréotragues : sans être abondants, sont cependant bien représentés. Ils se tiennent sur la chaîne de montagne longeant la Kagera ainsi qu'aux sommets des montagnes à l'intérieur du Parc.

Situtunga : sont assez nombreuses, spécialement dans toute la partie marécageuse située au Sud du lac Mihindi. On peut presque dire avec certitude qu'il existe au moins un cas d'albinisme parmi les Situtunga de cette région.

Lions : ne semblent pas être très nombreux à en juger d'après les observations.

Léopards : ne sont pas nombreux. Un même individu est observé depuis 4 ans, dans la plaine en face du petit gîte de Gihinga.

Guépards : existerait, d'après un garde qui l'aurait vu en 1954. Ce fait a été confirmé par M. ARUNDEL, membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources.

Hyènes : sont assez nombreuses.

Lycaons : il existe plusieurs meutes d'une dizaine d'animaux chacune. Il a été donné d'observer pour la première fois des jeunes lycaons, en septembre.

Phacochères : sont nombreux.

Potamochères : existent mais n'ont été rencontrés que par les gardes.

Crocodiles : il ne reste plus que très peu de crocodiles adultes.

Par contre, il y a assez bien de jeunes.

Cynocéphales : sont très nombreux dans la région lacustre et dans les parties boisées des flancs de montagne.

Cercopithèques : aethiops : sont également nombreux
leucampyx : existent dans les papyrus le long de la Kagera mais ne semblent pas être nombreux.

Balaeniceps rex : sont très rares mais existent dans la région lacustre. Depuis 4 ans, un individu solitaire a été vu plusieurs fois dans la partie marécageuse à environ 5 km au sud du lac Mihindi.

Un couple de Balaeniceps rex a été aperçu au lac Hago.

Nous avons constaté que les mises-bas chez les grands mammifères cités ci-dessus ont lieu avant la saison des pluies et notamment entre les mois de juillet et novembre. Les zebres ne semblent cependant pas suivre cette règle car il n'est pas rare de voir des jeunes à toutes les époques de l'année.

Flore

A part les herbiers récoltés pour l'étude sur la médication indigène contre les morsures de serpents, aucune autre récolte n'a été effectuée, M. le Dr. TROUPIN, botaniste, s'occupant de la constitution d'un herbier du Parc National de la Kagera.

Climatologie

La saison sèche a été très sévère et la saison des pluies n'a commencé que tardivement, de sorte que plusieurs régions entourant le Parc National ont été et sont encore menacées de disette.

Les plus fortes pluies de l'année ont été enregistrées en mars avec 174mm., viennent ensuite le mois d'avril avec 136 mm et le mois de décembre avec 135 mm., le total de l'année ayant donné 820 mm.

Visiteurs

Il y a eu moins de visiteurs en 1958 qu'en 1957.

*Moins
de visiteurs*

Statistiques des visiteurs pour les six dernières années :

Année	Visiteurs payants		Visiteurs non payants		Total
	Résid.	Non résid.	Résid.	Non résid.	
1953	67	14	109	11	201
1954	127	25	130	6	288
1955	217	51	112	29	409
1956	222	69	152	30	473
1957	287	79	173	37	576
1958	235	65	138	24	462

Divers

a) Eclaircissement de la végétation dans le Territoire-annexe.

Bien que l'Institut ait fait connaître son sentiment sur les résultats problématiques de l'éclaircissement de la végétation ligneuse comme procédé de lutte contre les glossines et ses effets certains sur la dégradation de sols déjà pauvres, les intentions de procéder à cette opération dans le Territoire-annexe paraissent être maintenues.

b) Guest-house de Gabiro-Etat

A l'initiative du Gouvernement du Ruanda-Urundi, un guest-house a été construit à Gabiro-Etat en utilisant les vieilles installations précédemment occupées par l'Institut. Les travaux sont à peu près terminés et la mise en service de cette hôtellerie est prévue pour le début de l'année 1959. A partir de ce moment la Station de Gabiro-Parc ne s'occupera plus de l'hébergement des visiteurs. Le conservateur sera ainsi libéré d'une servitude très lourde pour lui.

3. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

Organisation générale

Aucune modification n'a été apportée à l'organisation générale du Parc National de la Garamba, mise au point par M. M. MICHA, qui y a passé dix ans, jusqu'à sa promotion aux fonctions de Conservateur en Chef.

Le chef garde BAMBU et le sous-chef BWALANDA ont été absents neuf mois, ayant participé à l'Exposition Internationale de Bruxelles, durant laquelle ils ont été attachés à la surveillance

du Pavillon de la Faune. Ils étaient accompagnés du clerc-magasinier MADRAKILE, en raison de sa connaissance du français. Le comportement de ces auxiliaires pendant leur séjour en Belgique a été exemplaire.

Surveillance

L'Administration du Territoire de Faradje ayant renforcé le contrôle des entrées dans la réserve de chasse des Mondo, contiguë au Parc, la tâche de surveillance a été facilitée dans une certaine mesure pour le secteur Nord-Est.

Le camp des gardes du Bawezi a été rapproché de l'Aka et construit en matériaux définitifs.

Comme habituellement peu d'infractions ont été relevées au Parc National de la Garamba. On a constaté 30 infractions, dont 20 au Nord de la zone frontrière et pour les motifs suivants :

Circulation	1
Animaux chassés au Soudan et poursuivis dans le Parc	1
Animaux chassés au Soudan et dont on a trouvé les dépouilles sur la piste ou dans le Parc (bordure)	12
Animaux blessés au Soudan et réfugiés dans le Parc	3
Animaux chassés et tués dans le Parc par les Soudanais	2
Pêche	1
Total	<u>20</u>

Répartition des victimes

Eléphants	Rhinocéros	Buffles	Bubales	Girafes	Total
8	7	1	1	1	18

L'accalmie en zone Nord signalée en 1957 ne s'est pas maintenue. En territoire soudanais la chasse se poursuit sans discrimination et il semble que l'aire des campagnes de chasse tende à se rapprocher du Parc National de la Garamba. Il a été surpris des incursions de groupes de 3-5-8-10 individus, ainsi qu'un campement peu éloigné de la frontière (piste où les braconniers s'étaient livrés au boucannage de la viande).

En février et en mai, des véhicules ont abordé la piste-frontière. Leurs occupants armés venaient "pour la reconnaissance des lieux et prendre divers renseignements. En avril, le débroussement de la moitié Nord de la piste entre Embe et Ngbelenbele, prouve que les Soudanais ont divers intérêts dans la région.

Après examen de la situation, autorisation a été donnée par M.

le Conservateur en Chef en inspection, de renforcer la surveillance par un poste de patrouille supplémentaire à Pidigala.

Politique indigène

Un effort tout particulier a été tenté cette année pour l'amélioration de la condition sociale du personnel indigène.

Suite à une intervention auprès de l'Administrateur de Territoire, le cinéma du Centre Administratif Coutumier passe désormais à Nagero, où un accueil enthousiaste lui est toujours réservé. La projection occasionnelle de films sur le Parc National de la Garamba a un grand succès. En plus de leur côté récréatif, ces séances contribuent à l'instruction du personnel non itinérant qui n'a pas toujours eu l'occasion de rencontrer tous les spécimens de la grande faune.

Sous l'impulsion de la Révérende Soeur Infirmière de la Mission Dominicaine de Faradje et avec l'aide du Conservateur, une consultation de nourrissons a été instaurée à Nagero et est fréquentée hebdomadairement par une moyenne de 40 enfants. Conjointement à cette oeuvre, un foyer social a été créé à l'intention des femmes du personnel.

Un contrôle régulier de l'école primaire de Nagero encourage le moniteur et favorise la régularité des présences en classe. D'autre part, le cours pour adultes instauré pour les volontaires, après leurs heures de travail, est encore irrégulièrement fréquenté.

Comme lors des années précédentes, des visites didactiques du Parc, durant lesquelles les buts poursuivis par l'Institut sont exposés, ont eu lieu au cours de la saison sèche par les élèves des écoles de Faradje et de Dungu, et pour le Cercle des évolués de Faradje. Cette propagande pour le concept de la protection de la Nature parmi les indigènes a été complétée d'une projection de films sur les Parcs Nationaux dans les milieux scolaires et évolués de Faradje.

Aménagements et constructions

Une équipe de 34 hommes en moyenne (17 qualifiés et 17 non qualifiés) a été affectée pour l'exercice 1958 à la construction des bâtiments suivants :

- 1) 5 maisons doubles pour 2 ménages
- 3 bâtiments de 4 pièces en briques, ciment, couverture Ardex et dalle anti-termites.

- 2) 2 bâtiments à 4 logements au poste de garde du Bawezi, en blocs de latérite tout-venant rejointoyés à l'intérieur et à l'extérieur au ciment, couverture tôles galvanisées et dalles anti-termites.
- 3) 2 petits bacs pour le passage des patrouilles sur la Dungu et la Garamba.
- 4) L'intérieur du grand magasin a été aménagé pour permettre le stockage en hauteur.

Faune et flore

Les mutations du personnel européen au cours de l'exercice 1958, entraînant une nouvelle répartition des tâches et responsabilité n'ont pas favorisé la continuité d'observations systématiques. D'autre part, l'absence du sous-chef BWALANDA, excellent observateur, qui avait deux équipes sous ses ordres, a réduit les possibilités dans ce domaine. Il serait prématuré de tirer des conclusions de ces observations fragmentaires qui ont été faites au cours des déplacements.

Le recensement de certaines espèces animales par ratissage de la totalité de la superficie du Parc, par patrouilles simultanées, a pu être réalisé cette année les 13 et 14 mars.

Résultats :

Nombre de rhinocéros :

1.081, soit une différence de 368 individus sur le recensement de 1956; soit un rhinocéros par 5 Km².

Nombre de girafes :

725, soit une diminution de 70 individus par rapport à l'année 1956. Cette diminution qui ne pourrait être que fortuite s'expliquerait par l'accroissement des lions et le fait qu'à la période du recensement les arbustes n'avaient pas encore retrouvé leur feuillage.

Sex-ratio : rhinocéros 1956 : 1,38 1958 : 1,35
 girafes 1,30 1,26
 Chaque fois à l'avantage des femelles

Buffles : une épizootie qui a duré environ quatre mois a touché les buffles. Les causes n'ont pu être déterminées mais il est certain que ni la peste bovine ni le charbon ne sont en cause.

Rouannes : peu nombreuses. La harde repérée depuis 1955 près du mont Ndelele et dont le nombre de têtes a été en augmentation jusqu'en 1958 (13 individus) paraît avoir été décimée depuis que le mâle a été tué par un lion.

Le troupeau, revu à différentes reprises, ne compte plus que 6 individus.

Cobs : un troupeau d'environ 50 têtes, dont un cas probable d'albinisme, est en observation dans le Nord.

Oribis : communes dans le Nord. Mise-bas en décembre.

Lions : plusieurs groupes allant jusqu'à 8 adultes ont été rencontrés. Ils se maintiennent plutôt dans le Nord, aux environs de Ndelele. Paraissent en augmentation. Un cas de mise en fuite de lions par des buffles a été observé, ainsi qu'une mise à mort d'un lion par des buffles.

Léopards : peu nombreux et dispersés.

Hyènes : nombreuses. Depuis l'épidémie de buffles dans le Nord, elles semblent s'être concentrées dans cette région.

Cynocéphales : observés souvent le long de la piste Ndelele et dans les galeries de la Dungu.

Colobes : galeries forestières de la Nabagu et de l'Eleti. Ils s'habituent vite à la présence humaine et ne se montrent guère farouches.

Girafes : un cas probable d'albinisme a été observé cette année dans le Nord.

Eléphants : en avril et en mai de grandes concentrations ont été observées (hardes de 200-400-600).

Feux de brousse :

Le feu allumé hors des limites du Parc a pénétré le 11 janvier aux sources de la Garamba. Toute la bande de terrain le long de la frontière a brûlé en premier lieu. Des feux venant de l'Est ont pénétré dans l'entre-Dungu-Garamba, brûlant tout, jusqu'à être arrêté par les rivières Naurkenge, Nangbangeli, Narusa, Nangapa.

La majeure partie du Parc a été brûlée dans la seconde quinzaine de février. La majorité de la zone Garamba-Ndelele a brûlé. D'assez grandes étendues ont cependant été épargnées à hauteur du mont Morubia et les bassins des Hautes-Makpe et Kasi.

En fin d'année 1958, de nouveaux feux allumés au Soudan ont pénétré dès novembre à hauteur de la source de la rivière Dodo jusqu'à la Naboke. Quelques fortes pluies ont arrêté provisoirement leur progression.

Météorologie :

Depuis le 22 mars 1958, une station météorologique de second ordre est installée au camp du Ndelele.

Visiteurs

En mai : M. le Professeur J.G.BAER, de l'Université de Neuchâtel, avec son assistant M. le Docteur W.GERBER, ainsi que M. J.VERSCHUREN, sont venus pour effectuer des récoltes de petits mammifères en vue de l'étude du parasitisme.

En août : M. Harold J.COOLIDGE, Directeur du Pacific Science Board, National Research Council, est venu étudier sur place le problème frontalier.

Ont visité la réserve en 1958 :

19 résidants

16 non résidants

sans compter les élèves des écoles de Faradje et de Dungu et le cercle des évolués, tous ces visiteurs étant non payants.

Divers

L'ouverture à la circulation des visiteurs de la région située entre les rivières Dungu et Garamba est envisagée. La mise en application de ce projet est toutefois subordonnée à l'obtention des crédits nécessaires à l'établissement d'une piste et à son entretien.

Le problème posé par l'hébergement des visiteurs est solutionné par l'existence d'un guest-house à Gangala-na-Bodio.

4. PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

Organisation générale

Le cadre du personnel européen, qui s'était vu augmenté d'une unité en 1957, devait permettre de dédoubler l'administration du Parc National de l'Upemba en créant une deuxième station dans l'extrême Sud. Ce programme n'a pu être réalisé par suite du retour en congé successivement de l'adjoint au conservateur pendant six mois, puis du conservateur pendant deux mois. Le choix de l'emplacement où créer cette deuxième station devait également être résolu et c'est finalement un site près des chutes de Kayo, sur la rivière Kalule Nord, à une douzaine de kilomètres en dehors du Parc National, qui fut retenu. Une demande de concession sera introduite à cet effet.

La totalité de l'administration a donc été maintenue à la Station de Lusinga.

Surveillance

Un nouveau dispositif de surveillance a été mis en place au cours de l'année. Ce dispositif est basé sur la multiplication des postes des gardes à la périphérie du Parc National. Deux secteurs ont été ainsi déterminés, respectivement le secteur Nord, avec 9 postes de gardes et le secteur Sud en comprenant 7.

Cette mesure correspondant à une augmentation du personnel européen a immédiatement porté ses effets. Une meilleure surveillance est incontestablement assurée actuellement. Le seul fait de la présence des postes de gardes et d'inspections plus fréquentes est de nature à intimider les délinquants. Il faut toutefois reconnaître que tant que le problème des droits indigènes n'aura pas été définitivement réglé, la protection du domaine reste des plus précaires. Ce règlement, en donnant à l'Institut une situation dépourvue d'ambiguïté, entraînera, il faut l'espérer, l'assistance administrative et judiciaire indispensable à une répression efficiente des délits.

Les secteurs les plus névralgiques sont confirmés comme étant ceux où peuvent atteindre les groupements indigènes de race Muluba.

Personnel de surveillance

Des gardes originaires du Kasaï avaient été engagés en 1957. Après une période d'adaptation, au cours de laquelle les résultats paraissaient indécis, ces auxiliaires se sont avérés d'une excellente collaboration.

Par contre, la situation au Parc National de l'Upemba n'est pas sans faiblesses en ce qui concerne l'éducation des gardes et un effort doit être entrepris dans ce sens.

Abornement

La poursuite des travaux d'abornement est subordonnée à la consécration, par voie législative, des limites arrêtées et matérialisées sur le terrain par la Commission de Délimitation au cours de l'année 1957. Cette opération reste donc en suspens.

Politique indigène

Le règlement du problème des droits indigènes paraît une nouvelle fois au point mort. Aucune communication n'a été faite au cours de l'année sur cette question vitale pour l'avenir du Parc National et il semble qu'aucun progrès n'ait été fait dans ce domaine.

Incontestablement, l'absence d'une décision rapide, après les

travaux de la dernière Commission, expose à de nouvelles complications. Le temps joue contre la solution du problème.

La réinstallation progressive de populations, l'établissement de pêcheries sur la rive du lac Upemba et le long de la Lufira, la construction d'habitations, l'installation de commerçants, prennent de plus en plus un caractère d'occupation inexpugnable. Dans l'état actuel de la politique on peut se demander si toute la région du bassin de la Basse-Lufira pourra retrouver un jour le statut de réserve naturelle intégrale qu'elle justifiait.

Aménagements et constructions

La construction de la cité pour congolais, à Lusinga, s'est poursuivie au prorata des possibilités budgétaires. Cette cité pourra être terminée au cours de l'année 1959.

Divers travaux de réfection ont été effectués aux bâtiments de la station dont certaines habitations pour Européens, toujours en matériaux provisoires, nécessiteraient d'être remplacées.

Le réseau routier a été l'objet des habituels travaux d'entretien.

Faune et flore

Sauf sur le plateau des Kibara, la faune est certainement en régression dans les régions périphériques, suite au braconnage intense qui s'y pratique. La réoccupation de toute la partie Nord du Parc National a notablement contribué à la disparition des grands mammifères.

Il n'y a rien de particulier à signaler au sujet de la végétation du Parc National, sinon qu'un commerce de pirogues s'est instauré, consécutivement à l'établissement de pêcheries dans les régions contestées, au dépens des grands arbres qui peuplaient certaines régions forestières. Inévitablement la réinstallation de populations entraîne aussi des atteintes à la végétation ligneuse pour subvenir aux besoins en bois de chauffage et au séchage du poisson.

Visiteurs

Les sollicitations sont nombreuses pour voir ouvrir le Parc National de l'Upemba aux visiteurs. Il est évident que cette question est solidaire du règlement de la situation en matière de droits indigènes.

XI. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

1. OBSERVATIONS PERMANENTES

Météorologie-hydrographie

Les observations météorologiques ont été assurées comme de coutume dans chaque station, dans le cadre du réseau d'observations éco-climatologiques de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge. Les relevés d'étiage habituels ont également été effectués au lac Edouard, dans la Semliki, dans la Kagera et au lac Upemba. Les renseignements recueillis sont directement communiqués au Comité hydrographique du bassin congolais.

Zoologie

M. J. VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, procède à une observation continue de certains broupeaux de grands mammifères et à celle de populations suivant des itinéraires déterminés parcourus périodiquement. D'autre part, il a mis en observation des parcelles destinées à suivre l'évolution de la végétation soumise et non-soumise au piétinement des ongulés. Le but de cette expérience nécessite d'enclorre certaines parcelles. Malheureusement les clôtures sont détruites par les grands animaux, ce qui oblige à rechercher un autre procédé.

De son côté, le Conservateur-adjoint Cl. CORNET a effectué une série de recensements de la faune dans la plaine des Rwindi-Rutshuru en procédant au moyen de tout l'effectif des gardes se déplaçant suivant des parcours déterminés et toujours identiques. Pour fournir des renseignements précis sur l'importance numérique des différentes espèces et la périodicité de leurs déplacements, cette étude doit se baser sur la confrontation des résultats d'un grand nombre de recensements. Ces opérations seront donc répétées fréquemment.

Dans chaque groupe de secteurs les gardes notent les observations qu'ils effectuent sur la faune et la flore et relèvent les animaux rencontrés. Au Parc National Albert, un nouveau procédé d'annotation des observations a été mis en application, complété par une concentration sur fiches des renseignements recueillis.

Séismologie-vulcanologie

En collaboration avec les services de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, la Station de Rumangabo enregistre régulièrement toutes les manifestations séismologiques. Du début janvier jusqu'en juillet aucune activité particulière tant sismique que volcanique ne fut remarquée.

Dans le courant de juillet de nombreux microséismes sont enregistrés à Rumangabo, laissant prévoir une éruption volcanique.

Au début août une forte secousse est ressentie.

Le 7 août, vers 21,56 h. GMT, le Nyamuragira entrait en éruption pour se calmer le lendemain vers 07,30 h. GMT.

Durant l'éruption, à laquelle le nom de Kaburabuza a été donné, enregistrement de vibrations harmoniques continues et de quelques explosions.

Cette éruption s'est produite environ 300 m. à l'Est de celle de novembre 1956. Une fissure parallèle à celle de 1956 s'est ouverte et a dégorgé une coulée de lave (du type scoriacé) deux fois plus importante qu'en 1956. Aucun cône n'a été observé et rien ne s'est produit dans le cratère proprement dit du Nyamuragira.

Le 10 août, à 02,43 h. GMT, une nouvelle éruption, à laquelle a été donné le nom de Kitsimbanyi (mot kyniaruanda signifiant celui qui est fort et monte vite), débuta pour se terminer seulement le 21 novembre vers 16,25 h. GMT.

Du début à la fin de l'éruption des vibrations harmoniques continues sont enregistrées, leur intensité décroissant fortement et régulièrement en novembre.

Cette dernière éruption fut exceptionnellement violente. En quelques jours le cône, situé à 1,5 Km au Sud et entre les collines Kateke et Mbirwa, dans la plaine de lave à environ 7 Km à l'Est de Mariage, atteignit plusieurs dizaines de mètres de haut.

Les premières semaines la lave incandescente était projetée à plus de 200 mètres de hauteur et une formidable colonne de cendres montait à 600 mètres. Cette cendrée ne tarda pas à former un épais tapis dans un rayon de plusieurs kilomètres autour du volcan.

D'autres cendrées, fines comme des aiguilles, appelées "cheveux de Pelée", retombèrent bientôt sur la région jusqu'à plus de 10 km du volcan. Vu le danger qu'elles représentaient pour le bétail celui-ci dut être évacué. Des plantations européennes et indigènes ont été atteintes et les dégâts furent importants.

Les premiers temps encore le débit du torrent de lave (qui sortait du cratère à plus de 40 Kms à l'heure) dépassa les 50 m³ par seconde. En trois semaines la coulée atteignit ainsi 20 Kms. de long. Heureusement, alors qu'elle menaçait la rivière Rutshuru, une nouvelle brèche s'ouvrit dans le cône, déterminant une nouvelle coulée qui, après avoir progressé parallèlement à la première, s'étendit bientôt en se ramifiant vers les collines du Mushari.

Un formidable champ de lave s'est ainsi créé, mais il est resté confiné dans les limites du Parc National Albert. Les derniers jours de l'éruption, qui se termina le 21 novembre, de violentes projections de lave d'un rouge très sombre, donc beaucoup plus froides, ont été observées. Depuis lors et jusqu'à fin décembre seuls quelques microséismes ont été enregistrés.

Cette éruption a été suivie par les géologues A.MEYER et M.VERHAEGHE, du Service Géologique du Gouvernement Général, ainsi que par le Conservateur-adjoint de la Station de Rumangabo.

2. MISSIONS SCIENTIFIQUES

La mission J. de HEINZELIN-H. MOLLARET a terminé ses travaux à la fin du mois de février. Seize Damans ont été transportés à Paris pour tenter leur acclimatation en vue de leur reproduction comme animaux d'expérience.

L'activité générale de la mission s'est portée sur l'étude des bactéries anaérobies au Ruwenzori, sur la présence et les agents de transmission de l'histoplasme, sur l'étude du rôle des bactéries dans la recolonisation végétale des laves dans les Virunga et sur la culture de souches de bactéries aérobies prélevées dans les sources d'eau chaudes de May-ya-Moto.

Cette mission était complétée par Mme de HEINZELIN, chargée des analyses chimiques et du Dr. A. FRIBOURG-BLANC pour les examens bactériologiques. Ce dernier a, par la même occasion, enregistré une série de séquences cinématographiques en couleurs dont un film a été extrait.

Exploration des secteurs Nord du Parc National Albert

M. P. VANSCHUYTBROECK, Chargé de mission et Entomogiste-adjoint de l'Institut, a poursuivi l'exploration des microbiotopes dans les secteurs Nord du Parc National Albert, jusqu'à la mi-juin. Conjointement il avait continué l'expérience d'élevage du Damans des roches. Son retour a mis un terme à cette exploration.

M. J. VERSCHUREN, poursuivant ses observations sur la biomasse, a effectué un recensement général des Hippopotames sur les rives du lac Edouard. De nombreuses observations sur les grands mammifères ont été effectuées au cours de ses déplacements et particulièrement sur le comportement de la grande faune dans les environs immédiats du volcan Kitsimbanyi, au cours de l'éruption.

Mission d'exploration du Parc National de la Kagera

Le personnel de la mission s'est composé comme suit :

MM. G. TROUPIN, Docteur en sciences botaniques, détaché de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, qui a travaillé par intermittence au Parc National de la Kagera, depuis le début de l'année jusqu'au 4 décembre 1958.

I. DENISOFF, pédologue de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge à Rubona, qui a également travaillé par intermittence au Parc National de la Kagera, depuis le début de l'année jusqu'au mois de juillet 1958.

J. LARUELLE, Docteur en sciences géologiques, détaché de l'Uni-

versité de Gand, en service ininterrompu au Parc National de la Kagera depuis le 3 août 1958.

A. BREULS de TIECKEN, assistant, en service ininterrompu depuis le 5 avril 1958.

Les activités des différents membres de la mission d'exploration ont été les suivantes :

M. le Dr. G. TROUPIN : inventaire, en vue de la constitution d'un herbier de la flore du Parc National de la Kagera, à l'exception de la flore lacustre. Cette dernière sera inventoriée ultérieurement. Un herbier de comparaison sera constitué et tenu à la Station de Gabiro.

M. I. DENISOFF : établissement, description et analyse de caténas sol-végétation de certaines entités du Parc, réalisation d'une carte physionomique de la végétation, réalisation d'une carte des associations du sol, analyse des corrélations sol-végétation, comparaison de la genèse des sols du Parc National de la Garamba et ceux du Parc National de la Kagera.

M. le Dr. J. LARUELLE : échantillonnage systématique des profils composant les caténas typiques en vue de leur description microscopique et de leur étude ultérieure au laboratoire de l'Institut Géologique de l'Université de Gand. Ce travail comporte essentiellement l'étude de la micromorphologie de chaque horizon échantillonné et l'exécution de certaines analyses minéralogiques et chimiques. Une vingtaine de caténas sont envisagées dans plusieurs zones géomorphologiques du Parc National de la Kagera et environ 400 échantillons pédologiques ont été récoltés.

M. A. BREULS de TIECKEN : gestion courante : comptabilité, ravitaillement et salaires du personnel indigène, assistance aux chargés de mission.

Mission d'études vulcanologiques

M. A. MEYER a poursuivi ses travaux de levé géologique, particulièrement en vue d'établir une coupe longitudinale du massif du Nyamuragira. Il a prospecté le massif de la Lueshe, la vallée de la Rwindi, la route Bambu-Mabenga ainsi que la région du lac Kagera et a prélevé, à cette occasion, de nombreux échantillons minéralogiques.

Au cours de l'éruption du volcan adventif Kitsimbanyi, il a été assisté par M. M. VERHAEGHE, du Service Géologique du Gouvernement Général.

M. Th. G. SAHAMA, Professeur de Géochimie à l'Université d'Helsinki, a réalisé une nouvelle exploration dans la région des volcans, où il a séjourné du 23 août au 8 octobre. Au cours de cette exploration

M. SAHAMA a été accompagné par M. MEYER qui a collaboré à son étude et à la récolte de matériaux destinés à poursuivre l'étude pétrographique des Virunga à laquelle M. SAHAMA se consacre depuis plusieurs années.

Missions diverses

Profitant d'une mission confiée par le Gouvernement à M. X.MISONNE, Assistant à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, en vue d'étudier les rongeurs dans l'Est du Congo Belge en relation avec la transmission de la peste, ce chercheur a étendu ses travaux au Parc National Albert. Il y a fait des captures de rongeurs et étudié leur répartition altitudinale.

En corrélation avec l'étude du parasitisme de l'Okapi menée par le Docteur W.GERBER, Assistant de M. J.G.BAER, Professeur de Zoologie à l'Université de Neuchâtel, ce dernier a effectué une mission au Parc National Albert et au Parc National de la Garamba, avec comme objectif des recherches sur les endoparasites d'oiseaux aquatiques et de petits mammifères rongeurs insectivores.

M. B.FASSI, Assistant à la Division de Phytopathologie de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, a procédé à des recherches sur les pourridiés radiculaires au Ruwenzori. Il a pu déterminer les limites de distribution en altitude de certains phytoparasites et recueillir des observations intéressantes sur leur mode de propagation. M. FASSI s'est également intéressé à la mortalité des Euphorbes dans la plaine des Rwindi-Rutshuru.

M. C.KOCH, Chef de la Section des Coléoptères au Transvaal Museum, à Prétoria, a procédé à de nombreuses observations écologiques au Parc National Albert, en relation avec l'étude des Ténébrionides des collections de l'Institut à laquelle il se consacre depuis plusieurs années. Les devoirs de sa charge l'ont obligé à interrompre ses travaux qu'il compte reprendre ultérieurement.

M. M.WELSCH, Directeur des Laboratoires de Microbiologie générale et médicale de l'Université de Liège, a récolté des échantillons de terre, de vases et de débris végétaux au Parc National Albert et au Parc National de la Kagera. Ces prélèvements visent à l'isolement de Streptomycètes et des virus bactériens qui les attaquent et de rechercher également les organismes producteurs d'antibiotiques dans des régions où l'influence humaine est réduite au maximum.

M. A.DELSEME, Directeur de l'Observatoire de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, à Iwiro, a procédé à une étude spectrographique des flammes de l'éruption du Kitsimbanyi.

Mission d'exploration du volcan Nyiragongo

L'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale a

été autorisé à accomplir une mission volcanologique préliminaire au Nyiragongo, qui s'est située entre le 25 juillet et le 16 août 1958, sous la direction de M. le Professeur I. de MAGNEE. L'équipe était composée de MM. A.H.DELSEMME, E.BERG, le Dr. COUTELIER, A.MEYER, A.P.VERHAEGHE, H.TAZIEFF et du Commandant G.TULPIN.

~~Des réserves ont été formulées au sujet de l'exécution de cette mission et des conditions strictes ont été imposées pour dégager la responsabilité de l'Institut. La propriété des matériaux récoltés et celle des documents photographiques et cinématographiques revient à l'Institut qui garde le privilège de la publication des résultats scientifiques.~~

M. G.ROUSSEAU, Conservateur-adjoint, Chef des secteurs Sud du Parc National Albert, a apporté son assistance à cette mission.

Autorisations de récolte

M. A.PECROT, Chef de la mission de pédo-botanique, au Kivu de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, a été autorisé à prospecter la région du volcan Nyamuragira et d'y effectuer des récoltes en vue d'essayer d'établir une relation avec l'état de la végétation et le degré d'altération des laves.

Autorisation d'effectuer des prélèvements dans les sources chaudes de May-ya-Moto et de récolter des échantillons de sols au Parc National Albert et au Parc National de la Kagera a été accordée à M. L.DE CONINCK, Directeur du Laboratoire de Zoologie de l'Université de Gand. Ces récoltes sont destinées à une étude des Nématodes.



INSTITUT
DES
PARCS NATIONAUX
DU CONGO BELGE

DIRECTION

BRUXELLES, le 21 mai 1958

1, rue Defacqz
Tél. 38.21.92-38.31.99

N° 120.097 Monsieur le Vice-Président,
(à rappeler dans la réponse)

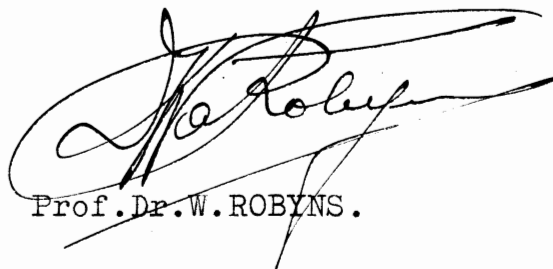
C.A.3

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la LVIIIème Assemblée Générale de la Commission de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge se tiendra à Bruxelles, 1 rue Defacqz, le samedi 21 juin 1958, à 10 heures30.

L'Ordre du Jour de la séance est joint à la présente invitation.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION,



Prof. Dr. W. ROBYNS.

Monsieur Ch. VANDER ELST
Vice-Président de la Commission Permanente
de la Chasse et de la Pêche du Ministère
des Colonies
Membre de la Commission de l'Institut
des Parcs Nationaux du Congo Belge
Longue rue de l'Hôpital
VER S
=====

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

Situation financière arrêtée à la date du 31 décembre 1957

A c t i f

Portefeuille titres	3.753.357,--
Banque du Congo Belge, notre compte chèques	15.725,20
Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi	1.359.640,92
Chèques-postaux	301.947,40
Caisse siège de Bruxelles	10.842,45
Caisse station de Rumangabo	269.183,50
Caisse station de la Rwindi	9.727,10
Caisse station de Mutsora	78.420,80
Caisse station de la Kagera	170.934,96
Caisse station Upemba	9.754,50
Caisse station Garamba	68.353,03
Publications et documentation iconographique	1,--
Matériel et mobilier Europe	1,--
Matériel et mobilier Afrique	1,--
Constructions et aménagements Afrique	1,--
Instruments scientifiques Europe	1,--
Bibliothèque Europe	1,--
<u>Comptes débiteurs divers :</u>	2.500,--
- Régie des T.T. (n/garantie)	<u>2.500,--</u>

	6.050.392,86
	=====

P a s s i f

<u>Fonds de réserve</u>		5.204.844,93
- Exploration P.N.A.	48.080,55	
- Construction Camp Rwindi	3.429.839,48	
- Aménagement Camp Rwindi	334.149,40	
- Exploration P.N.K.	641.704,50	
- Installation C.I.B.A.	9.811,--	
- Frais de voyage de retour Congo Belge	141.260,--	
- Construction nouvelle station PNU	300.000,--	
- Construction cité personnel congolais Rwindi	<u>300.000,--</u>	
Fonds d'assistance au personnel		4.428,--
Comptes créditeurs divers		801.269,--

<u>Solde créditeur</u>		6.010.541,93
		39.850,93

		6.050.392,86
		=====

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

 COMPTE DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 1957

D é b i t

I - Europe

Personnel administratif	1.084.886,50
Personnel scientifique	1.207.827,--
Personnel en général	641.218,--
Frais du Comité de Direction et Commission	119.835,50
Frais d'administration	513.596,09
Publications	1.481.995,--
Intérêts payés s/achat titres	76.417,--
Matériel et mobilier	93.189,--
Bibliothèque	11.307,65
Instruments scientifiques	54.991,--
Représentation et propagande	170.319,95
Transfert à la Réserve pour exploration P.N.A.	1.000.000,--
Transfert à la Réserve pour exploration P.N.K.	1.000.000,--
Transfert à la Réserve pour construction P.N.K.	1.000.000,--
Prélèvement pour construction nouvelle station P.N.U.	300.000,--
Prélèvement pour construction cité du personnel congolais Rwindi	300.000,--

II - Afrique

Documentation photographique	136.776,50
Travaux d'intérêts scientifiques	395.075,50
Frais d'exploration scientifique des P.N.C.B.	1.606.098,--
<u>Frais gestion d'Afrique :</u>	12.297.105,40
- Personnel européen	4.718.729,40
- Pensions légales, alloc.familiales	628.165,--
- Voyages personnel	966.355,50
- Gardes	4.601.044,30
- Déplacements autos	811.225,25
- Assurances	248.110,65
- Frais d'administration	247.023,60
- Dépenses diverses	76.451,70
<u>Aménagements et entretien Afrique :</u>	2.421.362,50
- Travailleurs indigènes	1.918.001,10
- Matériel, matériaux, transports	477.314,40
- Ameublement	26.047,--
<u>Constructions Afrique :</u>	3.563.812,90
- Travailleurs indigènes	1.171.135,--
- Matériel, matériaux, transports	2.241.585,90
- Ameublement	151.092,--
Instruments scientifiques et photographiques	37.958,--
Bibliothèque	27.468,25
Abornements	322.222,60
Véhicules	686.606,--
Matériel et mobilier	65.927,50
Matériel de campement	47.816,--
Représentation et propagande	138.656,--
	<u>30.802.467,84</u>
<u>Solde créditeur</u>	39.850,93
	<u>30.842.318,77</u>
	=====

C r é d i t

I - Europe

Reliquat de l'exercice 1956	24.804,97
Subventions reçues	28.973.000,--
Vente de publications	296.035,30
Intérêts sur comptes en banques	37.689,--

II - Afrique

Taxes de visites	1.388.360,--
Vente de publications	122.429,50

	30.842.318,77
	=====